

Hildebert de Lavardin, un poète en Touraine, fin du XI^e siècle-début du XII^e siècle

Hélène MAUREL, Georges-François POTTIER*

Hildebert de Lavardin, *Hildebertus Lavardinensis*, cité aussi comme *Hildebertus cenomanensis* pendant sa charge au Mans, puis *Hildebertus Turonensis* lorsqu'il fut nommé archevêque de Tours, naît en 1056 à Lavardin dans le Vendômois, diocèse du Mans. Son père est l'homme de confiance du seigneur de Lavardin. On ignore sous la direction de quel maître il étudie : a-t-il suivi les cours de Bérenger de Tours (1000-1088) ? Peut-être n'a-t-il jamais quitté l'école de la cathédrale du Mans ?

En 1085, Hoël, évêque du Mans, le nomme directeur de l'école épiscopale. En 1096, il est promu archidiacre. À la mort d'Hoël, Hildebert est élu, en juillet 1096, évêque du Mans et consacré, le jour de Noël, à l'abbaye Saint-Venant du Mans par l'archevêque de Tours. Si Hildebert est élu « avec le consentement du peuple », Hélié, le comte du Mans, et certains membres du clergé font opposition. Au temps de sa jeunesse, Hildebert n'a-t-il pas composé des poésies dites licencieuses et des petites pièces assez osées qui fustigent les mœurs contre-nature de nombreux prélats, poésies qui annoncent l'esprit des Goliards. Les reproches du clergé sont surtout contenus dans une lettre que lui adresse Yves de Chartres, ce prélat à la discipline stricte qui va préparer des outils juridiques sur le contrôle des mœurs matrimoniales et le futur célibat des prêtres instauré au concile de Latran en 1139 :

J'ai appris des choses de vous qui me causent de la peine et me font horreur ; si elles sont vraies, vous ne pourrez conduire votre peuple, mais vous serez pour lui un péril de plus. Quelques-uns des principaux de l'église du Mans, qui assurent vous connaître depuis longtemps, témoignent que vous n'avez point mis de bornes à vos passions déréglées ; à ce point que, étant déjà élevé à la dignité d'archidiacre, vous osiez vous entourer d'une troupe de personnes du sexe, dont vous avez eu je ne sais combien d'enfants » (Yves de Chartres, *Correspondance*, éditions Les Belles-Lettres, 1949).

Ces allégations sont-elles des calomnies des partisans d'un autre candidat évincé ou une juste appréciation des faits ? Un témoignage cependant viendrait confirmer les propos de la lettre : dans le *Nécrologue de Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans* (cité par Dom Briant, *Cenomannia*), on peut lire « le troisième des ides d'août mourut Gervais, fils de l'évêque Hildebert ».

Dans le diocèse du Mans, troublé par des dominations rivales, Hildebert, esprit politique, joue un rôle d'administrateur, tout en exerçant son ministère. En 1099, à la suite d'une guerre entre Hélié, comte du Mans, et son suzerain Guillaume II dit le Roux, roi d'Angleterre, ce dernier retient son vassal prisonnier à Bayeux. Des négociations menées par Hildebert aboutissent à la libération du comte, mais la ville du Mans doit subir une domination des Normands. Le roi d'Angleterre ordonne la destruction de la tour Saint-Julien de la cathédrale, sous prétexte que les troupes du comte ont tiré sur les Normands depuis cette position stratégique. Hildebert refuse. Accusé de trahison, il est contraint de suivre Guillaume II en Angleterre. En exil, il compose une pièce de vers *De Exsilio suo liber*. De retour au Mans pour entamer des négociations, il apprend la mort de Guillaume II, le 2 août 1100. Parce qu'il a résisté au roi d'Angleterre, sa renommée se répand et il devient un personnage important de la vie religieuse

* Membres de l'Académie de Touraine.

et civile. De décembre 1100 à juin 1101, il voyage à Rome où il rencontre le pape Pascal II. Dans la cité papale, il écrit des vers sur la beauté des ruines antiques. Administrateur consciencieux de son diocèse, il se retire souvent en campagne, à Yvré-l'Évêque, pour écrire des vers imités d'Ovide, des poèmes de circonstance, des vies de saints. Il correspond en vers et en prose avec Adèle, la fille de Guillaume le Conquérant. Sa renommée littéraire est grande. La chronique de Saint-Marian d'Auxerre mentionne qu'en 1109 : *florebat hoc tempore Hildebertus, vir scientia perspicuus et tam in versificando quam in dictando gratiam peculiarem adeptus* (« En ce temps-là, fleurissait Hildebert, un homme reconnu par sa science et ayant acquis une réputation remarquable tant par ses vers que par sa prose »).

De 1101 à 1105, il poursuit les travaux de construction de la cathédrale du Mans. Dans un ouvrage en prose, *Liber de Conflictu carnis et spiritus*, qu'il compose à cette époque, il exprime ses doutes sur le bien-fondé de cette entreprise de bâtisseur. La cathédrale est consacrée le 25 avril 1120. En 1125, après la mort de Gislebert de Maillé, archevêque de Tours, Hildebert se rend à Tours pour tenir la vacance de l'archidiocèse. « Le clergé et le peuple » l'élisent comme successeur de l'archevêque défunt, un choix confirmé par le pape Honorius II et le roi de France Louis VI. En 1126, il entre en conflit avec le roi de France qui veut placer deux de ses palatins aux charges vacantes de doyen et d'archidiacre. Hildebert, qui veut défendre les privilèges de l'Église, n'accepte pas le dictat. Le roi ne cède pas car la ville de Tours forme un îlot français, un poste avancé de la royauté dans les états du comte d'Anjou. Il prive l'archevêque d'une partie de ses revenus qui sont placés sous l'autorité royale jusqu'en 1130. De même, une sourde opposition lui vient des abbayes de Saint-Martin et de Marmoutier, abbayes plus puissantes et mieux dotées que le diocèse de Tours et en lutte avec les chanoines de la cathédrale. L'enjeu est de taille et primordial pour la suprématie du pouvoir du clergé séculier sur le clergé religieux. En effet, le diocèse de Tours comprend une quinzaine d'abbayes et de collégiales autonomes, alors que les biens de Marmoutier reposent sur deux cents prieurés en France et en Angleterre. Quant à l'abbaye de Saint-Martin, dont les membres portent le titre de chanoine et dont le roi lui-même est l'abbé, elle forme une entité indépendante rivale de l'archevêché.

Par une charte du 7 août 1127, Hildebert confirme aux religieux de l'abbaye de Fontaines-les-Banches, paroisse d'Autrèche, la donation qui leur a été faite par le seigneur de Château-Renault (Archives d'Indre-et-Loire, H 112). Fuyant l'ambiance hostile de Tours, Hildebert préside en octobre 1127 un concile provincial à Nantes au cours duquel il publie des statuts en faveur de la réforme grégorienne que les Bretons n'appliquent pas encore : interdiction des mariages incestueux (parents au septième degré canonique), prohibition du mariage des prêtres, interdiction de l'héritage des dignités paternelles aux fils de prêtres. En 1128, il donne aux chanoines de Toussaint à Angers l'église Saint-Hilaire de Tours. C'est à Tours qu'il décède le 18 décembre 1133 ; il est enterré dans la cathédrale. Selon Adolphe Dieudonné, Hildebert apparaît « comme une harmonieuse figure, empreinte de vérité et de poésie » (Dieudonné, *Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours (1056-1133), sa vie, ses lettres*, 1899).

Les textes d'Hildebert se trouvent dans de nombreux manuscrits conservés à Paris, Berlin, Londres, Munich, et Tours. Dans le *Florilège de Saint-Gatien*, précieux recueil manuscrit provenant de la cathédrale de Tours et aujourd'hui perdu (P. Bourgain, « Les chansonniers lyriques latins », dans M. Tyssens (éd.), *La lyrique romane médiévale*, Université de Liège, 1991, p. 61-84 [78]), un compilateur a recueilli des textes poétiques d'Hildebert de Lavardin et d'autres érudits :

C'est un volume de moyen format qui comprend 125 feuillets [...]. Toute la copie semble l'œuvre d'une seule main [...]. Sa plus haute date serait vers 1150-1160 [...]. Au milieu de cette poussière aveuglante des menus textes, l'on aperçoit, par échappées

soudaines, Saint-Gatien, la ville, la province ; car à défaut d'un fil conducteur, quelques noms expressifs nous sont proposés, de temps à autre, qui déclarent indirectement les intérêts du rédacteur responsable. Saint Gatien est lui-même évoqué en deux cantati [sic] plaisants. Les "gens de Tours" [...] sont mis en scène également dans une autre paire burlesque ». (A. Wilmart, « Le Florilège de Saint-Gatien, contribution à l'étude des poèmes d'Hildebert et de Marbode », *Revue Bénédictine*, tome XLVIII, n°1, janvier-mars 1936, p. 3-40).

Les *Mélanges poétiques* (*Carmina miscellanea, Carmina quaedam indifferentia, De Hermaphrodito*) attribués à Hildebert ont été beaucoup lus et copiés aux XIII^e et XIV^e siècles. Des *Lettres* d'Hildebert ont été éditées en 1589 et la publication de ses œuvres, réalisée par Beaugendre en 1708, fut reprise par le chanoine tourangeau Jean-Jacques Bourassé en 1854.

Avril 2020